

Image not found or type unknown



Servitude sur une copropriete

Par **bazarette**, le **17/02/2008** à **11:09**

j ai achete un terrain a ma grand mere,mais il y a une servitude sur le terrain de ma grand mere,qui est en copropriete avec ces fils et filles(succession non regle). Que puige faire pour pouvoir construire sur mon terrain.IL y a une autre possibilite de servitude sur un terrain devant le mien celle si serai moin longe que la premiere,mais leur succession n'est pas faite